

**COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE**

Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Siège Social : 1, AV CHRISTIANI, Treichville - 01 BP 6922 ABIDJAN 01 - R.C.C.M : CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contribuable 90 04996 9
Tél : 27 21 23 33 00 - Fax : 27 21 23 35 88 - RI : REEL - C.D.I. DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SGBCI ABIDJAN : 111 306 707 64

Direction Régionale de :

TEL :

Fax :

SITE WEB : WWW.CIE.CI

184

09/2023

FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N°

PERIODE :

2PLATEAUX

Date d'émission : 08/09/2023

Nom, prénoms et adresse : DIALLO AMINATA
bd STARS 4 Lot 126ANGRE CDY/2PLTXEXPLOITATION : 044749153000
IDENTIFIANT : 0440451220639
REFERENCE :
REGROUPEMENT : 1
TYPE CLIENT : 10 A
REGLAGE DISJONCTEUR :

00000000

Téléphone : ABJ
Adresse postale :
C.C.Client :2,2
PUISSANCE SOUSCRITE : 02
CODE TARIF : 1
CODE USAGE : 00
QUALITE PAYEUR :
TYPE FACTURE : 1
TYPE EQUIPEMENT :
TYPE BRANCHEMENT :

32 240

MONTANT A REGLER :

04/07/2023

04/09/2023

12/10/2023

Consommation du :

au :

Date limite de paiement :

RELEVÉ COMPTEUR		INDEX		COEFFICIENT DE LECTURE	CONSUMMATION ENREGISTREE (kWh)	
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE			
044_37183407479	17 453	17 777	324	1,0	324	
DETAILS DE LA FACTURATION						
Tranches	Consommation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC (Fcfa)
1	324	66,96	21 695	18	3 905	25 600
Prime fixe			2 785	18	500	3 285
Total Facture Energie			24 480		4 405	28 885
Autres taxes						Montant TTC (Fcfa)
Redevance Electrification Rurale par bimestre						445
Taxes Rémunératoire pour l'Enlevement des Ordures Ménagères						810
Redevance RTI						2 000
Timbre d' Etat (*)						100
TOTAL FACTURE (Fcfa)						32 240
Impayés Antérieurs CIE						0
Impayés Antérieurs RTI						0
MONTANT TOTAL A REGLER (Fcfa) (*)						32 240

Sauf erreur ou omission de notre part

Message au client :

« Conformément à l'arrêté interministériel N°0644/MMPE/MEF/MBPE du 07/06/23, de nouveaux tarifs d'électricité sont en vigueur pour les abonnés domestiques 15A et plus et pour les professionnels. »

(*) Pour un règlement par chèque, le timbre d'état n'est pas perçu; le montant à régler est alors de :

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme de : à titre de frais de recouvrement, et il sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité
3 215

NB : Voir informations utiles au verso

32 140

**COUPON D'IDENTIFICATION**

A détacher et joindre à votre paiement

EXPLOITATION : REFERENCE : 2PLATEAUX IDENTIFIANT : 0440451220639 REGROUPEMENT : 044749153000	Facture N° du Consommation 184 du 09/2023 au 04/07/2023 Date d'émission : 04/09/2023 08/09/2023	TOTAL FACTURE (Fcfa) TOTAL A REGLER (Fcfa) Impayés 32 240 0 32 240
---	---	---

DCD IS 71 07 01

